



enodrive
ECOLE DE CONDUITE INNOVANTE

FORMATION A LA MOBILITE DES TAXIS SUR LE DEPARTEMENT DU 31

Formation obligatoire suite à l'arrêté du 11 août 2017

PUBLIC CONCERNE

Tous les chauffeurs de taxis souhaitant exercer leur activité dans un autre département que celui dans lequel ils ont obtenu leur carte professionnelle. Formation propre au département de la Haute-Garonne.

ORGANISATION DU STAGE

Formation sur 2 samedis- Horaires : 9h – 12h / 13h – 17h Lieu : Enodrive 24, rte d'Eaunes MURET

Tarif : 350 € (hors frais de transport, repas, hébergement)

Artisan : Sous réserves que vous n'avez pas dépassé votre quota de 50h formation technique/an, Prise en charge totale du coût par le FAFCEA en subrogation de paiement. Salarié : Vous faites l'avance du coût. Contacter votre OPCO pour la demande de prise en charge.

Particulier : Vous faites l'avance du coût. Pas de prise en charge possible (non éligible CPF).

PRE REQUIS / JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Etre à jour de la carte taxi Artisan et salarié.

Fournir la copie de la carte professionnelle de taxi ou du CCPCT.

Par le décret du 17/07/18, annulation des 2 ans d'activité requises

PROGRAMME

Jour 1 : Connaitre la réglementation en vigueur QCM

Jour 2 : Connaître le territoire de la Haute-Garonne

Bulletin d'inscription à retourner minimum 15 jours avant le début de la formation

Au 24, route d'Eaunes 31 600 MURET ou par mail formation.pro@enodrive.fr

Nom de l'Entreprise/Particulier : Nom Gérant :

Adresse Entreprise/Particulier : Code Postal et Ville :

Email : Téléphone : N°SIRET :

Nom / Prénom stagiaire : Session du :

Artisan Artisan salarié Salarié Particulier Date de naissance : .../.../.....

Nom / Prénom stagiaire :

Artisan Artisan salarié Salarié Particulier Date de naissance : .../.../.....

Nom de votre OPCO salarié (Opcomobilités, autres) :

Stagiaire en situation de handicap : Non Oui Type de handicap :

Nous vérifierons notre capacité d'accueil avant la formation.

Cachet de l'entreprise :

MODE DE REGLEMENT : CHEQUE A L'ORDRE DE ENODRIVE,
..... X 350 €/PERS =€ OU PARVIREMENT
PAYABLE A L'INSCRIPTION ET NON REMBOURSABLE EN CAS
D'ABSENCE OU D'ABANDON SAUF CAS DE FORCE MAJEUR
IBAN : FR76 1027 8022 1600 0211 0100 169